

<http://www.ffmc95.fr/Apres-Vincennes-Charenton-le-pont>



Après Vincennes, Charenton le pont

- Actualités - Générales -

Date de mise en ligne : samedi 24 février 2018

Copyright © FFMC Val d'Oise - Tous droits réservés

Après Vincennes, c'est au tour de Charenton-le-Pont d'imposer le stationnement payant aux 2 & 3 RM. Vous trouverez plus bas en pdf un extrait du Compte Rendu du conseil municipal de Charenton le pont qui parle du stationnement payant pour les 2 & 3 RM.

Nous vous avons dis que si on acceptait le stationnement payant pour Vincennes, cela ferait tache d'huile, cela n'a pas tardé !

Ce qui est intéressant sur le document joint, c'est que vous pourrez constater qu'il s'agit d'une décision qui date de décembre 2017 (CR du 14 décembre 2017).

Or personne n'en avait entendu parler, pas même Motomag qui a publié un article sur le sujet hier 23/02/2018 ([voir l'article](#))

Intéressant non !

<http://www.ffmc95.fr/sites/ffmc95.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>